

MOLOY

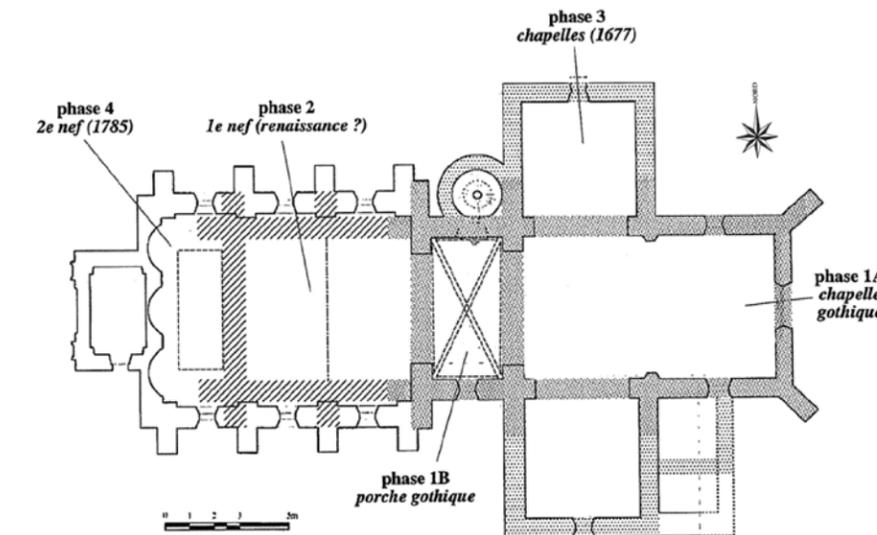
Canton Is-sur-Tille, arrondissement Dijon, 234 habitants

Le village, bâti dans la vallée de l'Ignon, est cité en 886, puis en 1012 dans une chronique de l'abbaye Saint-Bénigne et en 1135 dans le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Seine, dont les moines étaient les seigneurs. Située à l'entrée du village, l'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE n'est à la fin du XIII^e siècle qu'une simple chapelle orientée, dont les deux travées forment le chœur et la croisée du transept actuels. Elle sera modifiée au XV^e siècle avec la création d'une baie axiale, de piscines liturgiques et sans doute d'un porche et d'un clocher. Au XVI^e siècle, le chœur, décoré de peintures murales, est prolongé par une nef, en raison de l'augmentation de la population, due au fourneau et à la forge installés sur la rivière toute proche. En 1677, date gravée sur l'écusson de la porte latérale sud, deux chapelles latérales formant bras de transept sont élevées, donnant ainsi à l'ensemble un plan en croix latine.



1. Vue sud-ouest de l'édifice avant restauration

Un agrandissement de la nef entraînant la reconstruction du porche, ainsi que des réparations du beffroi et du clocher sont demandés par les habitants en 1777 (avec d'autres travaux édilitaires pour le village : lavoirs fontaine, ponts...). Ils sollicitent la vente du quart de réserve de leurs bois pour ce faire. Pierre-Jean Guillemot, ingénieur en chef de la province, fournit des devis en 1780 : il y indique que « la croix (de la flèche du clocher) sera surmontée d'un poulet neuf de 18 pouces de longueur du bec à la queue peint en jaune ». Les travaux sont entrepris de 1784 à 1786. Mais, sur les observations du sieur Madin, expert désigné par l'intendant de la province, on doit cependant reconstruire la nef et surélever le sol pour l'assainir. Les toitures de l'église et de la sacristie sont couvertes de laves, le porche de tuile creuse. Le beffroi est refait, une horloge y est installée et un cadran carré posé sur la façade du clocher. L'ancien clocher, surmonté d'un toit « en pyramide carrée » (sans doute en maçonnerie), est remplacé par une flèche en charpente. Des fonts baptismaux sont aménagés, le chœur est garni d'un autel



2. Plan



2. Vue sud-ouest de l'édifice après restauration

à la romaine. À la demande du curé, la sacristie est lambrissée et dotée d'un buffet, deux armoires d'angle arrondies. En 1793, les bancs sont remplacés, dont un est donné par le citoyen Pierre Gouget et placé dans la chapelle nord.

Le cimetière qui entourait l'église est déplacé en 1803. Des réparations sont effectuées par l'architecte Chaussin en 1822 et le sol du chœur est rehaussé en 1827. En 1870-1872, le fer-blanc de la flèche est remplacé par de l'ardoise, et les laves, « qui chargent beaucoup les murs » selon un architecte dijonnais (à tel point qu'il envisage de reconstruire l'église), par de la tuile.

En 1897, les peintures du XVI^e siècle en partie haute des murs du chœur, dissimulées sous un badigeon, sont dégagées par le curé « sans prendre néanmoins

tous les soins qui en auraient empêché la détérioration » et restaurées (?) en 1899. Elles représentent saint Michel, saint Blaise, saint Laurent avec un donateur, l'Éducation de la Vierge, saint Laurent avec des donateurs, saint Joseph, saint Guillaume et saint Antoine. La partie inférieure des murs est décorée de peintures au pochoir afin de remplacer les lambris d'appui supprimés. Cependant, le décor peint des voûtes n'est pas conservé car, selon le curé de Molo, « leur importance a(yant) été jugée très secondaire et leur valeur assez médiocre (sic) ». En 1958, le réaménagement du chœur entrepris par le curé entraîne la suppression de l'autel qu'il remplace par un autre en pierre sur ses dessins, ainsi que la disparition d'une partie des peintures murales du XVI^e siècle, malgré leur protection monument historique au titre immeuble en 1927, et de celles du XIX^e siècle.

Sur le plan architectural, la partie la plus ancienne est couverte de voûtes sur croisée d'ogives dont les nervures retombent, pour la travée de chœur, sur un culot figuré (angle sud-est) et orné d'un écusson gravé de trois fleurs de lys (angle nord-est) et de colonnes engagées ; pour la seconde travée formant croisée de transept, sur deux culots côté sud représentant un animal et un écu (bûchés). Le chœur est éclairé par une baie axiale à deux lancettes, à redans et quadrilobe ; une piscine est aménagée côté sud, le sol est couvert de carreaux en céramique du XIX^e siècle. La clôture de chœur en fer évoque le style du XVII^e, mais elle aurait été forgée au XIX^e siècle. Les chapelles latérales formant bras de transept sont couvertes de voûtes d'arêtes ; chacune comporte une piscine liturgique à encadrement mouluré et arc en accolade, dont l'un porte un écusson. La première travée de la nef, supportant la tour de



3. Vue intérieure vers le chœur

4. Fragment de peinture murale, xvr^e siècle : saint Guillaume et saint Antoine5. Fragment de peinture murale, xvr^e siècle : un saint

clocher, est couverte d'une voûte annulaire à lunettes du xviii^e siècle remplaçant la voûte sur croisée d'ogives dont le départ des nervures retombent sur des culots armoriés côté sud, et bûchés côté nord lors de l'installation d'une chaire à prêcher au xviii^e siècle. Les trois travées suivantes, séparées de la précédente par un arc doubleau brisé, plus larges, sont couvertes d'une voûte en berceau plein cintre à lunettes, retombant sur des pilastres d'ordre toscan. Des niches ont été aménagées dans le mur au fond de la nef, dont l'un abrite la cuve baptismale.

La nef est précédée par un porche couvert d'une voûte d'arête. Extérieurement, ce porche de plan massé est couvert par un toit à fronton triangulaire à base interrompue, dont les ressauts sont supportés par deux tables et dont le tympan est orné d'une gloire. Le tout est amorti par une statue. La porte, à deux vantaux à panneaux moulurés, est prise dans un encadrement à moulure concave, surmonté d'une table à gouttes, portant l'inscription « Christo et Praecursori », l'église étant placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste.

Les murs, percés de baies en plein cintre, sont épaulés par des contreforts. L'ancienne entrée latérale sud, murée au xviii^e siècle, est couverte d'un arc en plein cintre dont la clé porte un écusson daté 1677.

Le chœur et les chapelles latérales sont couverts d'un toit à deux versants, dominés par la tour de clocher. Celle-ci, à un niveau percé de baies géminées dont les arcs retombent sur des colonnettes, est couverte par une flèche à égout retroussé. L'angle sud-ouest porte deux cadrans solaires ; l'un, côté sud, est décoré d'un hibou porte les inscriptions : « FRANCOISLEDVCMA+FAICTET+DONE » (sans doute François de Beaufort de Canillac, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Seine) et la date 1617 ; l'autre est situé côté ouest.

Quelques objets sont protégés au titre des monuments historiques : les statues de la Vierge à l'Enfant, de sainte Catherine, en pierre polychrome, xv^e siècle et un reliquaire avec papier roulé et cadre en bois sculpté et doré, xvii^e. On doit ajouter un tableau, *Saint Luc peignant la Vierge*, peint en 1603 par Nicolas de Hoey pour la chapelle des peintres à l'église des Jacobins de Dijon (déposé depuis 1962 au musée des Beaux-Arts de Dijon).

La Sauvegarde de l'Art français a participé aux travaux d'assainissement, de restauration des élévations extérieures et de la couverture en accordant une aide de 8 000 € en 2010.

Bernard Sonnet

Arc. dép. Côte-d'Or, V 1268 (fonds de l'intendance de Bourgogne).

Arc. mu. Moloy, E 420/71.

P. de Truchis, « L'église de Moloy et ses peintures (1^{er} avril 1897) », *Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, t. XIII, 1895-1900, p. LII-LVI.

J.-P. Roussel, *L'Église de Moloy*, Is-sur-Tille, 2008 (coll. Les églises du canton d'Is-sur-Tille, n° 1).

PERNAND-VERGELESSES

Canton Ladoix-Serrigny, arrondissement Beaune, 261 habitants

L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-D'AUXERRE, située à mi-pente d'une butte où est construit le village, a été bâtie en pierres calcaires provenant de la carrière au lieu-dit Volgeant à Pernand, à la fin du xii^e siècle, dans le style caractéristique de l'architecture cistercienne dite roman bourguignon. Le chœur fut ajouté au xiii^e siècle.

Des travaux de réparations furent effectués d'après le devis de l'architecte Arnaud fils en 1833 et concernent le chœur : baies, emmarchement, réparation de l'autel, appui de communion (disparu). À partir de 1852, d'autres travaux furent réalisés sur des devis de l'architecte dijonnais Girod, notamment la construction de chapelles latérales formant bras de transept (celle du côté nord en 1853, celle du côté sud en 1859), surélévation du clocher, construction d'une flèche, opération exécutée en 1859 par l'architecte F. Goin.

Le plan, en croix latine orienté, est formé d'une travée de porche que surmonte une tour de clocher, d'une nef de quatre travées, d'un transept et d'un chœur d'une travée à chevet plat, contre lequel est adossée la sacristie.

Le sol de l'allée centrale est couvert de dalles funéraires en pierre calcaire du xvii^e siècle, dont celle du curé Viennot (1763) ou celle du vigneron Jean Fournier, identifiable par une houe pointue et une serpe (une *querotte* en patois local). La travée de porche est couverte d'une voûte sur croisée d'ogives à clé annulaire, retombant sur deux piliers tandis qu'une voûte en berceau brisé couvre la nef, et qu'une croisée d'ogives couvre le chœur. Un cordon mouluré règne sur les murs intérieurs de la nef, dans le prolongement des tailloirs des pilastres, épousant les arcs en plein cintre des baies. Le chœur est lambrissé ; des traces de peintures murales sont visibles dans la nef : croix de consécration, litre funéraire, faux appareil.

À l'extérieur, des contreforts massifs épaulent les quatre travées de la nef. On accède à celle-ci par une porte à l'ouest, soulignée par un arc cintré, que surmonte une baie en plein cintre, une porte à linteau horizontal a été ouverte sur le côté sud. Les baies de la nef et des bras de transept sont en plein cintre, le chevet est percé de baies en arc brisé et d'un oculus.



1. Vue du site



2. Façade nord du clocher